Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Emploi des séniors : Le Carsat et Pôle emploi signent une convention de partenariat



Pour accompagner les seniors demandeurs d'emploi, la Carsat Sud-Est et Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur ont formalisé leur coopération en signant une convention de partenariat régional le 15 juin.

En Vaucluse, 23 000 demandeurs d'emploi de plus de 60 ans étaient inscrits à Pôle emploi à la fin février 2023. Pour accompagner les seniors et notamment ceux qui en ont le plus besoin, la Carsat Sud-Est et Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur ont formalisé leur coopération en signant une convention de partenariat régional le 15 juin.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Les ambitions de cet accord :

- (re)mobiliser les demandeurs d'emploi dans leur projet afin d'effectuer un retour à l'emploi correspondant à leur objectif professionnel et atteindre des conditions de départ à la retraite à taux plein.
- sécuriser le passage à la retraite : informer les demandeurs d'emploi sur leurs droits à la retraite, leur permettre d'anticiper leurs démarches et faciliter le traitement de leur dossier.
- **Accompagner ceux qui en ont le plus besoin**
    - S'informer pour bien décider : Pôle emploi et la Carsat informeront les demandeurs d'emploi des démarches à effectuer pour préparer leur passage à la retraite. Par ailleurs, les demandeurs d'emploi de plus de 59 ans qui en ont le plus de besoin (demandeurs d'emploi de très longue durée et bénéficiaire du RSA notamment) seront invités à participer à des ateliers emploi-retraite dans leur agence Pôle emploi. Objectif : leur permettre d'évaluer leur situation et si nécessaire être orientés en rendez-vous personnalisé avec un conseiller retraite de la Carsat Sud-Est ou redéfinir leur projet professionnel avec Pôle emploi. A titre expérimental, l'an dernier, ces ateliers ont bénéficié à plus de 5 000 personnes.
    - Sécuriser sa situation financière : le partage sécurisé des données entre les deux organismes permet d'informer les demandeurs d'emploi proches de la retraite et de fluidifier les échanges d'informations afin d'optimiser le passager vers le régime des retraites et la sécurité financière des demandeurs d'emploi concernés par un changement de statut.

La Ville d'Avignon maintient son soutien à l'activité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

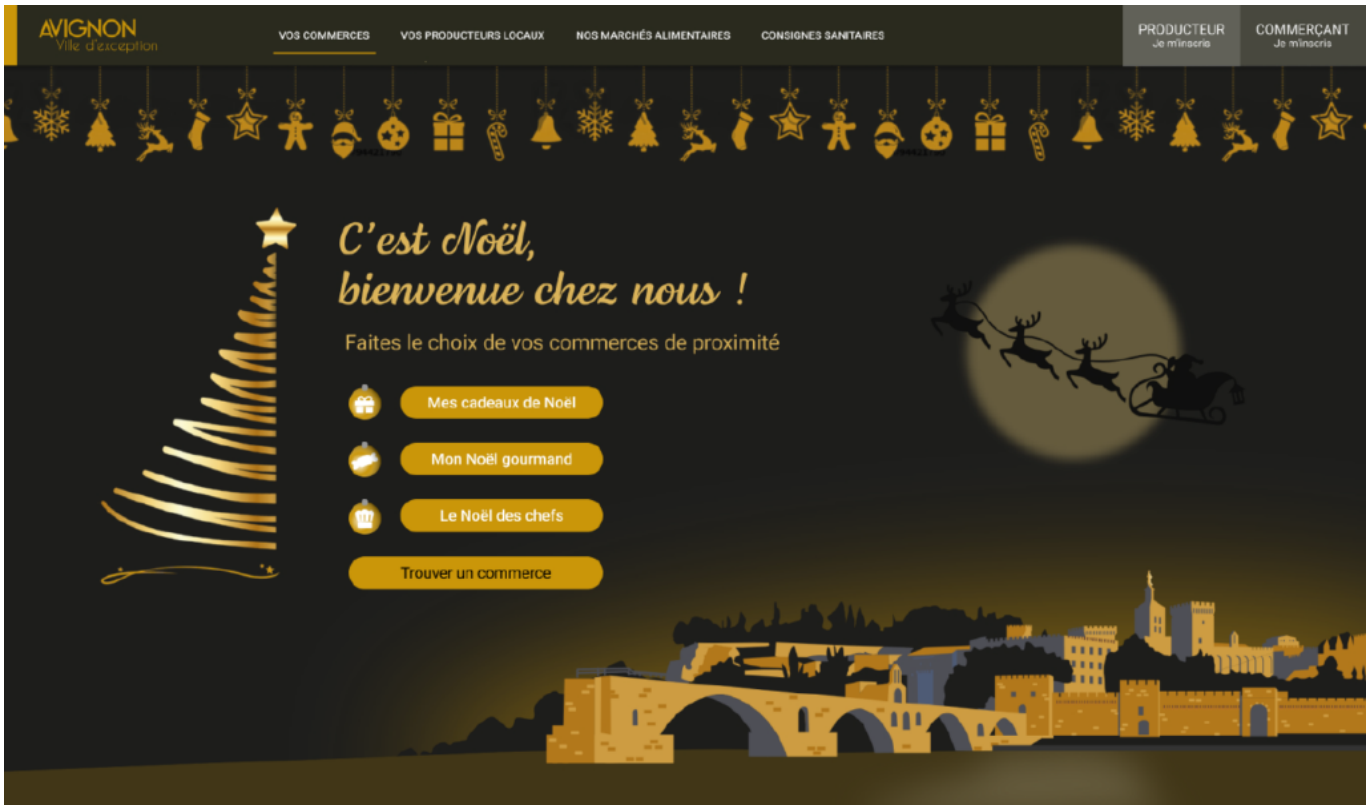

Aides aux commerçants et artisans, déroulement des festivités de fin d'année, risques sanitaire ou d'attentat, solidarité avec les plus fragiles… Cécile Helle, maire d'Avignon, et Claude Nahoum, son 1er adjoint, font le point sur les différents mesures de soutien de la commune en cette fin 2020.

« Nos commerçants, nos restaurateurs, nos artisans, nos forains et nos entreprises viennent de subir un confinement, puis un été sans festival et enfin un second confinement, constate Cécile Helle, maire d'Avignon. Nous avons donc décidé de poursuivre notre effort dans cette période difficile afin de favoriser la reprise économique. » Si dès le 1er confinement la Ville a décidé la gratuité des loyers, charges et droits d'occupation du domaine public, elle a voulu étendre cette mesure à l'ensemble de l'année. Ainsi, la gratuité des redevances d'occupation du domaine public concédé par la Ville aux cafetiers, restaurateurs et forains pour l'année 2020, sera aussi appliquée à la période d'avant le confinement.

Au total ce sont 320 cafetiers et restaurateurs, 150 forains (marchés hebdomadaires, brocantes, producteurs et marchés aux livres) et 120 occupants divers (Petit train, manèges, étalages …) qui sont concernés. Rappelons que la Ville avait déjà décidé l'instauration d'un abattement de 15% sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties des magasins et boutiques dont la surface est inférieure à 400 m2. Au total, ce sont plus de 2 000 commerces qui ont pu en bénéficier dès cette année

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Des conséquences budgétaires importantes

« L'ensemble de ces mesures représente de nombreuses recettes en moins, insiste la maire d'Avignon. Ce n'est donc pas une décision neutre pour les finances de la Ville », dont le plan d'action et d'investissement lié directement à la crise du Covid-19 est aujourd'hui évalué à plus de 8,5 M€.

Avec l'arrivée des fêtes de fin d'année et dans l'espoir d'un déconfinement, la Ville lance également une campagne de communication multimédia afin d'inciter les Vauclusiens à consommer local. Ainsi, à l'instar de ce qui avait été réalisé au mois de juillet dernier, la municipalité de la cité des papes va mettre à l'honneur, dès la fin du mois de novembre, les commerces de proximité. Cette campagne sera quotidiennement relayée sur les réseaux sociaux de la ville et de la Fédération des commerçants et artisans. « La vie dans notre ville c'est eux qui la portent », insiste l'élue.

Pour cela, la commune d'Avignon entend particulièrement s'appuyer sur commerces.avignon.fr, la 'market place' créé lors du premier confinement. Cette dernière, conçue par la société avignonnaise Ambition-web basée à Agroparc, référence déjà à ce jour près de 400 commerçants et producteurs locaux. « Pour les commerçants non encore inscrits, se référencer est un jeu d'enfant : rendez-vous sur commerces.avignon.fr, cliquer sur Producteur je m'inscris, ou Commerce je m'inscris. Renseigner la fiche et le tour est joué », explique la Ville.

A l'occasion des fêtes, le site se met d'ailleurs aux couleurs de Noël et s'enrichit de nouvelles rubriques : 'Mes cadeaux de Noël', avec un choix d'idées cadeau proposées par les commerçants, 'Mon Noël gourmand' (épiceries fines, traiteurs, produits gourmets…) et 'Des chefs pour Noël', pour ceux qui ne souhaitent pas se mettre aux fourneaux grâce à des repas confectionnés par des chefs avignonnais.

Les festivités de Noël maintenues pour l'instant

En l'état, les festivités de Noël sont maintenues et la parade prévue le 27 novembre est reportée, pour l'instant, au 4 décembre.

« Il est essentiel qu'Avignon s'habille et s'anime de Noël, rajoute Cécile Helle. Cependant avec les contraintes sanitaires et le fort risque attentat nous avons convenu, avec le préfet de Vaucluse, d'attendre l'intervention du président de la République (ndlr : prévue la semaine prochaine) afin de décider quoi que ce soit concernant les fêtes de fin d'année. »

« La ville est aussi solidaire des plus fragiles », complète Claude Nahoum, 1er adjoint au maire. Cette sensibilisation passe notamment par le soutien aux associations caritatives intervenant auprès des plus démunis. Si certaines d'entre elles, comme la Banque alimentaire de Vaucluse qui s'interroge sur les dons à recevoir lors de leur traditionnel week-end de collecte intervenant cette année en plein confinement (ndlr : les 27 et 28 novembre), ont manifesté leurs inquiétudes sur des points bien particuliers, les autres associations ont exprimé deux besoins essentiels : la nécessité de mobiliser un plus grand nombre de bénévoles et un approvisionnement élargi en produits de type gel hydroalcoolique,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

et denrées de type produits laitiers, légumes et fruits.

Mobilisation citoyenne et approvisionnements courts

Pour le premier aspect, la Ville a de nouveau, fait un appel au bénévolat auprès des agents de la collectivité. Elle vient aussi de créer une réserve citoyenne de la Ville d'Avignon afin de répondre à ces situations d'urgence. A ce jour, près d'une quarantaine de volontaires sont déjà entré en contact avec ce dispositif (contact : 40 90 80 84 19).

Pour l'approvisionnement en produits frais, la Ville a renforcé le dispositif mis en œuvre dès le premier confinement et qui a perduré jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit d'un achat hebdomadaire par la Ville auprès de producteurs locaux de produits frais qui sont directement livrés aux associations en ayant fait la demande. Les associations bénéficiaires de cet accompagnement sont les Restos du cœur, l'Épicerie sociale et solidaire de la Reine Jeanne, l'Épicerie sociale et solidaire de Montfavet, le Secours populaire, Soif d'apprendre, Entente et partage (épicerie Solidaire de la Croix des Oiseaux).

Les produits sont actuellement achetés auprès de Local en Bocal, Rippert, un groupement des producteurs, la Scop (Société coopérative et participative) 'Des pieds et des mains', la Légumerie de Solène et la Fromagerie du Ventoux. Par ailleurs, une enveloppe supplémentaire de 40 000 € euros vient d'être débloquée pour l'achat de laitage principalement portant ainsi à plus de 108 000 € sur l'année 2020 de produits au bénéfice des associations caritatives.

Solidarité avec toutes les générations

Pour les seniors, la Ville rappelle que, dès le 29 octobre, elle a réactivé sa cellule solidarité seniors**.** Depuis sa création le 17 mars dernier, cette cellule a émis et reçu 16 800 appels concernant principalement la distribution de masques, la distribution des attestations de déplacement pré-remplies, le portage de repas ainsi que la distribution de corbeilles solidaires, gratuitement ou à prix modique. Depuis le deuxième confinement près de 800 appels ont été déjà passés permettant de traiter plus de 600 demandes. Le dispositif des corbeilles solidaires, permettant de répondre aux besoins en approvisionnement en denrées alimentaires ou d'hygiène, a également été étendu aux personnes en grande précarité, aux personnes victimes de violences conjugales et aux étudiants les plus défavorisés. Ainsi, grâce à un partenariat avec l'Université d'Avignon près de 800 corbeilles vont être financées. De quoi permettre d'assurer la gratuité de ces corbeilles au bénéfice de 50 étudiants les plus en difficultés. Même démarche conjointe avec la mission locale (une quarantaine de bénéficiaires) et l'Ordre de Malte (40 paniers en moyenne distribués chaque semaine).

50 % des subventions 2021 pour les associations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Dans le cadre de son soutien aux acteurs culturels et sportifs, la Ville d'Avignon a décidé de verser 50 % des subventions 2021 afin de leur permettre de mieux faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire. Dans un premier temps, cette mesure concerne les associations culturelles loi 1901 non conventionnées dont le siège social est établi à Avignon et dont l'activité principale se déroule à Avignon ainsi que les structures qui n'ont pas sollicité ou pas obtenu d'aide au titre du fonds d'urgence du Festival Off. En tout, 24 associations ont été retenues, sur 41 dossiers reçus, sur des critères d'éligibilité comme « les risques encourus sur la poursuite d'activité de la structure, le maintien de l'emploi de la structure, le maintien de son engagement auprès d'un tiers malgré le report ou l'annulation d'une manifestation ou prestation, l'impact de la crise sanitaire, l'ancrage du projet culturel dans la vie du territoire et le rayonnement du projet à l'extérieur. » D'autres demandes d'associations seront étudiées lors des prochaines semaines.